

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2016

Dossier n°
Rapporteur :

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

EXERCICE 2016

I. Le budget principal

Les budgets annexes Familles, trait de côte, festivals et caisse de sapeurs-pompiers sont intégrés au budget principal. La colonne pour mémoire des tableaux suivants intègre l'ensemble de ces budgets.

A. La section de fonctionnement

Fonctionnement	BP 2015 (Pour mémoire)	BP 2016 (vote)		BP 2015 (Pour mémoire)	BP 2016 (vote)
D	21 687 603,58	13 819 348,00	R	21 687 603,58	13 819 348,00
Chp: 002 - Résultat de fonctionnement antérieur	1 547 582,47	-	Chp: 002 - Résultat de fonctionnement antérieur	1 458 244,22	-
Chp: 011 - Charges à caractère général	3 376 231,44	3 268 603,00	Chp: 013 - Atténuations de charges	141 693,12	80 000,00
Chp: 012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 394 900,00	7 537 910,00	Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	50 000,00	-
Chp: 014 - Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	Chp: 70 - Produits des services	490 512,00	904 362,00
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	2 481 092,54	503 985,00	Chp: 73 - Impôts et taxes	9 567 698,04	9 664 655,00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	498 850,00	501 750,00	Chp: 74 - Dotations et participations	2 847 600,00	2 602 171,00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	6 095 682,57	1 793 870,00	Chp: 75 - Autres produits gestion courante	7 115 555,85	566 110,00
Chp: 66 - Charges financières	278 737,00	206 830,00	Chp: 76 - Produits financiers	300,35	50,00
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	9 527,56	1 400,00	Chp: 77 - Produits exceptionnels	16 000,00	2 000,00

1. Les dépenses

Suite aux efforts de gestion engagés, les dépenses courantes diminueront de 3.19 %.

Citons notamment :

- ✓ Une baisse des fluides par la mise en route de l'arrosage du stade
- ✓ La gestion différenciée des espaces verts,
- ✓ La renégociation de contrats (copieur, téléphonie, gaz et électricité),
- ✓ Les efforts sur les équipements et fournitures acquis.
- ✓ Des choix de passage en régie pour certains travaux (élagage des arbres par exemple)

Les charges de personnel seront contenues avec une progression de 1.93% et ce malgré l'intégration de charges supplémentaires de 50k€ pour assurer la surveillance des plages en l'absence de CRS.

Conformément aux demandes de la CRC, et des nouvelles règles d'avancement d'échelon, les critères d'évolution seront modifiés. La loi de finances 2016, supprime les dispositions

actuelles de l'avancement d'échelon à l'ancienneté minimale dans la fonction publique territoriale. Un décret doit venir préciser les modalités et le calendrier de mise en œuvre.

Les contributions aux associations s'élèveront à 152 400 €, hors valorisation des locaux et personnels mis à disposition.

Celles du CCAS et de l'office du tourisme seront reconduites eu égard à la politique touristique conduite par l'office du tourisme et à la politique sociale menée par le CCAS.

Les charges financières représenteront 207k€ soit en diminution de 25.80% par rapport aux inscriptions 2015.

2. Les recettes

Les remboursements des frais de personnel constatés au chapitre 013, diminuent du fait de la reprise de travail d'agents jusqu'alors en longue maladie (de 142k€ en 2015 à 80k€ en 2016).

Les produits des services intègrent l'augmentation des tarifs votés lors des derniers conseils ainsi la mise en place du stationnement payant durant la période estivale, selon des modalités à fixer par le conseil municipal.

Les impôts et taxes seront stables en masse.

Sur la fiscalité, l'équilibre budgétaire intègre une progression de 1 % des bases, votée en loi de finances par le législateur.

Les taux sont proposés avec une hausse de 2,5% pour atteindre l'équilibre budgétaire. Il en résulte les taux suivants :

- ✓ TH 13.56% (13.23% en 2015)
- ✓ TFB 15.06% (14.69% en 2015)
- ✓ TFNB 24.79% (24.19% en 2015)

Ville	TH	TFB
Soustons	13,29%	13,02%
St Pierre du Mont	13,75%	12,52%
Mimizan	15,28%	17,52%
St Vincent de Tyrosse	15,45%	19,14%
St Paul les Dax	17,04%	18,92%
Biscarrosse	19,50%	21,87%
Dax	19,94%	24,95%
Tarnos	19,97%	23,23%
Mont de Marsan	20,82%	20,63%

Les taux moyens communaux au niveau départemental 2014 étaient de :

- ✓ TH 25,37% (23,95% au niveau national)
- ✓ TFB 18,78% (20,20% au niveau national)
- ✓ TFNB 52,42% (48,53% au niveau national)

Le produit de différentes taxes sont en :

- ✓ Progression de 20k€ des droits de places perçues,
- ✓ Estimation de 720k€ des droits de mutation qui restent une recette très aléatoire, mais réaliste au regard des années précédentes,
- ✓ baisse de l'attribution de compensation de MACS relative à la mise place d'une navette estivale,

Les dotations baissent pour la 2^{ème} année de manière consécutive.

Pour 2016, les dotations diminuent de 8,62% soit de 245k€ du fait notamment :

- ✓ de la contribution au redressement des comptes de l'État pour 210k€,
- ✓ 60k€ équivalent à une subvention exceptionnelle reçue en 2015 pour la construction de logement
- ✓ 25k€ de recettes perçues pour le recensement

Enfin, le chapitre 75 qui regroupait les recettes des budgets annexes issues du budget principal et les recettes issues des budgets annexes au budget principal se voit diminuer de 4.020.762 € du seul fait de l'intégration des budgets annexes au budget principal.

Il est précisé que les recettes provenant des loyers de la gestion du patrimoine sont estimées à 150k€.

B. La section d'investissement

Investissement	BP 2015 (Pour mémoire)	BP 2016 (vote)		BP 2015 (Pour mémoire)	BP 2016 (vote)
D	5 455 066,91	6 361 490,00	R	5 455 066,91	6 361 490,00
Chp: 001 - Résultat d'investissement antérieur	1 252 586,94	-	Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	2 481 092,54	503 985,00
Chp: 020 - Dépenses imprévues	6 800,00	170 000,00	Chp: 024 - Produits des cessions	-	3 400 000,00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	10 000,00	-	Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	498 850,00	501 750,00
Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 223 804,97	1 281 860,00	Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	1 148 958,40	316 800,00
Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	173 700,00	173 940,00	Chp: 13 - Subventions d'investissement	145 161,00	440 300,00
Chp: 204 - Subventions d'équipement versées	717 391,00	586 600,00	Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 181 004,97	1 198 655,00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	1 363 381,00	1 261 090,00			
Chp: 23 - Immobilisations en cours	707 403,00	2 300 000,00			
Opération 2016-01 - Aménagement centre ville		50 000,00			
Opération 2016-02 - Réhabilitation cordon dunaire		538 000,00			

Une provision pour des dépenses imprévues est soumise à hauteur de 170 k€

Il est proposé de fixer les investissements à hauteur 2,369 M€ d'opérations réelles (annexe jointe) après déduction des subventions, auxquels s'ajoute une provision de 2,3 M€ mise en réserve pour les investissements structurants à venir.

La cession de la parcelle Jeanchinoy est intégrée en recette pour 3,4M€ dont 1,1M€ sont affectés aux investissements 2016.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un emprunt budgétaire de 1 199k€, inférieur au remboursement du capital de la dette de 1.282k€ en 2016. L'encours de la dette du budget général sera équivalent en fin d'exercice.

II. Les budgets annexes

Les budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes par un prélèvement ou une réversion au budget principal.

Budget annexe	Fonct.	Invest.	Faits marquants
La Civelle	1 267 090€	126 520€	Valorisation du personnel communal 70 k€ Réversion au budget principal 286k€
Le Bouret	366 300€	22 915€	Réversion au budget principal 100k€
Forêt	144 542 €	21 000€	Cession de bois moins importante 120k€ Une contribution du budget principal 24k€
Parking	102 723€	102 111€	Réversion au budget principal 13k€
Établissement de bains	618 130€	371 000€	Contribution du budget principal 81k€ (produit sur les jeux 180k€)
Parc de loisirs	31 000€	-	Réversion au budget principal 30k€
Le Rio	187 083€	21 773€	Intégration du personnel au budget annexe Prise en charge à hauteur de 90% des charges relatives au remplacement de la moquette Contribution du budget principal 80k€

Le budget zone artisanale n'apparaît pas en 2016, il sera clôturé après l'édition de son compte administratif

Les recettes issues de l'opération des deux pins restent disponibles pour financer les projets à venir.

Délibération

Vu la loi du 29 décembre 2015 de finances pour 2016,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants et R.2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération du 16 décembre 2015 prenant acte du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2016,

Considérant l'avis de la commission administrative générale - finances du 1^{er} février 2016,

Considérant la note de synthèse sur le budget et ses annexes transmise à l'ordre du jour, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte le budget primitif de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

Fonctionnement	BP 2016		BP 2016
Dépenses	13 819 348,00	Recettes	13 819 348,00
Chp: 011 - Charges à caractère général	3 268 603,00	Chp: 013 - Atténuations de charges	80 000,00
Chp: 012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 537 910,00	Chp: 70 - Produits des services	904 362,00
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	1 400,00	Chp: 73 - Impôts et taxes	9 664 655,00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	501 750,00	Chp: 74 - Dotations et participations	2 602 171,00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	1 793 870,00	Chp: 75 - Autres produits gestion courante	566 110,00
Chp: 66 - Charges financières	206 830,00	Chp: 76 - Produits financiers	50,00
Chp: 014 - Atténuations de produits	5 000,00	Chp: 77 - Produits exceptionnels	2 000,00
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	503 985,00		
Investissement	BP 2016		BP 2016
Dépenses	6 361 490,00	Recettes	6 361 490,00
Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	173 940,00	Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	503 985,00
Chp: 204 - Subventions d'équipement versées	586 600,00	Chp: 024 - Produits des cessions	3 400 000,00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	1 261 090,00	Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	501 750,00
Chp: 23 - Immobilisations en cours	2 300 000,00	Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	316 800,00
Opération 2016-01 - Aménagement centre ville	50 000,00	Chp: 13 - Subventions d'investissement	440 300,00
Opération 2016-02 - Réhabilitation cordon dunaire	538 000,00	Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 198 655,00
Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 281 860,00		
Chp: 020 - Dépenses imprévues	170 000,00		

Dit que les budgets annexes familles, trait de côte, festivals et caisse de sapeurs-pompiers sont intégrés au budget principal et seront clôturés après l'édition de leurs comptes administratifs ;

Précise la création des deux opérations d'investissement suivantes :

- 201601 : Aménagement du centre-ville
- 201602 : Réhabilitation du cordon dunaire
-

Dit que les crédits sont votés par chapitre, sans spécialisation d'article et sans vote formel sur chacun des chapitres ;

Autorise Monsieur le Maire à passer les contrats de prêts nécessaires au financement du budget d'investissement.